

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 FEVRIER 2021

Absents excusés : Guida Hugues - Oster Marc

Date d'envoi de la convocation : 22 février 2021

Adoption du procès verbal de la séance du 29 janvier 2021, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 1^{er} février 2021, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur 514 521,58 €.

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI au 15.02.2021

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 62 (42 hommes + 20 femmes) dont 14 résidents du Foyer Horizon. Le nombre de personnes indemnisables est de 48 (≈ 77 %).

POINT 1 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - exercice 2020

Compte de gestion

Les résultats du compte de gestion établi par le comptable de la commune, concordent avec ceux du compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2020.

Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2020, le Maire s'est retiré conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil municipal sous la présidence de Schouller Dominique, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il a approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement - excédent de 140 089,67 €

Section d'investissement - déficit de 666 847,17 €

Déficit de l'exercice de 526 757,50 €

POINT 2 : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL - exercice 2020

Le compte administratif de l'exercice 2020 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Section de fonctionnement - excédent de clôture : 662 381,00 €

Section d'investissement - déficit de clôture : 139 604,52 €

Compte tenu du déficit de la section d'investissement de 139 604,52 € et des restes à réaliser de 320 462,87 €, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 460 067,39 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement de 662 381,00 € comme suit :

202 313,61 € en section de fonctionnement au compte R 002,

460 067,39 € en section d'investissement au compte 1068.

POINT 3 : DECISION CONCERNANT LE DEVENIR DE L'IMMEUBLE COMMUNAL SITUE 50 RUE PRINCIPALE

La commune est propriétaire d'un immeuble situé au 50 rue Principale, cadastré section 13 parcelle 390, d'une contenance de 629 m², qui fait partie de son domaine public.

L'immeuble en question, était occupé au rez de chaussée par la mairie, jusqu'en 1990. Depuis cette date, il a toujours été loué à des particuliers, à présent le bâtiment est vide.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, à décider de vendre le bâtiment situé 50 rue Principale.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.

FICK M.

FLAUSS L.

HAMAN J.

HELLERINGER
KOPEC M.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LEVICKI R.

LINET F.

PERIC M.

SCHEIDT
BITTMANN D.

SCHOULLER D.